

JE M'INFORME PANDÉMIE COVID-19



Passionnés par les aînés

Point sur la situation au CHSLD Michèle-Bohec au 19 février 2021

Développements récents

Un nouveau cas de COVID-19 a été diagnostiqué parmi nos résidents. La situation a rapidement été prise en charge en collaboration avec les autorités de la santé publique. Le résident en question a été placé dans une section dédiée d'une unité, qu'on appelle une « zone chaude », pour éviter qu'il ne transmette le virus aux autres résidents et employés. Les répondants sont immédiatement mis au courant de la situation.

Nous souhaitons vous informer que tous les employés et résidents ayant pu être en contact ont été dépistés. Pour l'instant, aucun autre cas positif n'est rapporté.

Nous continuons d'effectuer une surveillance quotidienne des résidents, de maintenir rigoureusement et d'ajuster les mesures en place pour assurer la sécurité de tous et éviter une transmission éventuelle.

Directives applicables pour le niveau de palier d'alerte 4 - ROUGE

Personnes proches aidantes qui apportent une aide ou un soutien significatif

Visites humanitaires

À l'intérieur du milieu dans la chambre	Permis Maximum 1 personne par période de 24 heures
À l'intérieur du milieu dans les espaces communs (salon, salle à manger, etc.)	Non permis Sauf pour circuler vers la chambre ou accompagner le résident pour une marche dans un corridor en respectant la distanciation physique de 2 mètres
Sur le terrain du milieu de vie	Permis Maximum 1 personne par période de 24h en respectant la distanciation physique de 2 mètres
Visiteurs	<u>Non permis</u>

Directives applicables pour le niveau de palier d'alerte 4 – ROUGE (suite)

<p>Autres personnes provenant de l'externe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel de l'externe pour des activités de loisirs (musicothérapie, zoothérapie, chansonnier, etc.) • Personnel engagé par le résident ou les proches (ex : dame de compagnie) • Travailleurs pour la construction, la rénovation ou la réparation 	<p><u>Non permis</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Services de coiffure • Professionnels hors établissements (dentistes, orthésistes, podologue, etc.) • Bénévoles • Personnel de la santé et des services sociaux de l'établissement en RI • Membres des comités des résidents (CHSLD) • Nettoyage des vêtements des résidents par les familles • Livraison pour les résidents (nourriture, achats) et biens apportés par les familles 	<p>Permis Permis Permis Permis Permis Permis Permis avec mécanisme sécuritaire pour la livraison (<u>voir les détails à la page suivante</u>)</p>
<p>Professionnels réguliers de l'équipe interdisciplinaire (physiothérapeute, travailleuse sociale, nutritionniste, éducatrice spécialisée)</p>	<p>Permis</p>

Que faites-vous pour que le CHSLD soit aussi sécuritaire que possible ?

Depuis le début de la pandémie, nous avons appliqué toutes les mesures sanitaires préconisées par le MSSS et l'Institut national de santé publique et même davantage. Également, nous nous ajustons continuellement aux mesures spécifiques à nos établissements.

Livraison pour les résidents

Les livraisons de nourriture ou de biens sont permises sous certaines conditions. Tout contenant et emballage doivent être désinfectés soigneusement à l'arrivée ou mis en confinement pendant 24 heures.

Nous vous demandons, avant de venir, d'appeler la réceptionniste (en CHSLD) entre 08h30 et 12h00 et de 13h00 à 16h00 du lundi au vendredi, pour vous assurer **d'avoir un rendez-vous** pour éviter les rassemblements. Une personne à la fois pourra entrer et venir faire le dépôt des objets apportés selon les modalités de l'établissement.

Rencontre virtuelle avec les résidents

Pour les personnes qui ne sont pas proches aidantes, vous pouvez communiquer avec votre proche de la même façon que lors de la première vague, soit en communiquant avec loisirs.blainville@groupeasantearbec.com pour fixer un rendez-vous, selon la condition de santé du résident. Prendre note que chaque appel sera d'une durée maximale de 15 minutes.

Ligne info-familles

La ligne info-familles est **en fonction du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 : 514 820-7303**. C'est la façon la plus facile de nous joindre pour que nous puissions répondre rapidement à vos questions.

Il est important de noter que les personnes qui répondront à vos appels n'auront pas nécessairement les réponses à toutes vos questions, mais elles s'assureront que quelqu'un puisse vous rappeler plus rapidement que si vous laissez un message dans une boîte vocale de l'établissement.

Merci pour votre soutien

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions auxquelles vous ne trouvez pas réponse ici. Nous vous remercions de votre soutien et de votre compréhension en ces temps difficiles.

Prendre note que le communiqué sera mis à jour seulement si la situation change et vous en recevrez une copie à ce moment par courriel et il sera publié sur notre page Facebook et notre site Web.